

FORMATION PASSEPORT EUROPÉEN IOBSP

450 EUROS NET DE TVA

CIBLES

- Courtiers en crédits ;
- Mandataires IOBSP.

DUREE

14 HEURES

OBJECTIFS

Autoriser un IOBSP inscrit sur un registre de l'un des pays de l'espace économique européen, d'exercer dans un autre pays sous le régime de la libre prestation de service (LPS) ou de libre établissement (LE).

PREREQUIS

NIVEAU

Cette formation concerne les IOBSP inscrits à L'ORIAS qui souhaitent exercer en Libre Prestation de Services ou en Libre Etablissement, dans un autre pays de l'Union.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation.



PROGRAMME DE FORMATION

Introduction

Module 1 - L'environnement du crédit immobilier (1 heure)

Séquence 1 : Rappels législatifs

Séquence 2 : Les établissements de crédit

Module 2- Les intervenants et le marché (1 heure)

Séquence 1 : Les notaires

Séquence 2 : Les agents immobiliers

Séquence 3 : Les promoteurs

Séquence 4 : Les lotisseurs

Séquence 5 : Les constructeurs

Séquence 6 : Les conseillers en investissements financiers

Séquence 7 : Les conseillers en gestion de patrimoine

Séquence 8 : Les IOBSP

Séquence 9 : L'organisation et le fonctionnement de la publicité foncière

Module 3 - Le crédit immobilier (2 heures)

Séquence 1 : Caractéristiques financières d'un crédit immobilier

Séquence 2 : Modalités de garantie des crédits et conditions de fonctionnement de la garantie

Séquence 3 : Les principaux prêts immobiliers

Séquence 4 : Le cautionnement

Module 4 - Connaissances et diligences à accomplir ainsi que les explications à fournir pour assurer une bonne information de l'emprunteur (1 heure)

Séquence 1 : Capacité d'emprunt et de remboursement des candidats (notions générales sur l'évaluation de la solvabilité)

Séquence 2 : Explications à fournir à l'emprunteur

Séquence 3 : La fiche d'information standardisée européenne (FISE)

Séquence 4 : Remise de l'offre ainsi que les explications à fournir

PROGRAMME DE FORMATION

Module 5 - La constitution du dossier de crédit immobilier (3 heures)

Séquence 1 : Le mandat

Séquence 2 : Définition de l'objet du prêt et du projet immobilier

Séquence 3 : Liste des informations à recueillir et documents nécessaires au dossier

Séquence 4 : L'adaptation du crédit proposé aux besoins du client : motivation

Séquence 5 : Conditions de l'acquisition

Séquence 6 : Caractéristiques de l'emprunteur

Séquence 7 : La présentation de l'offre de prêt

Module 6 - Etude détaillée de plusieurs dossiers (6 heures)

Séquence 1 : Offre de crédit(s) immobilier(s)

Séquence 2 : Dossier crédit immobilier : Achat d'ancien

Quiz général de validation des compétences



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *



TAUX DE REUSSITE



TAUX DE SATISFACTION



D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* Statistiques réalisées en 2023



